



NOURRIR
l'humanité
durablement

Coalition pour Nourrir l'humanité durablement

Synthèse

Devant l'urgence de nourrir une population mondiale en croissance rapide, l'histoire de l'agriculture, comme celle de l'alimentation, a connu une brusque accélération vers le milieu du XX^e siècle.

L'humanité a relevé le défi, mais de nouveaux problèmes tout aussi urgents concernant la santé humaine, les systèmes économiques et sociaux, et l'environnement ont surgi.

Un nouveau rythme s'impose à nous. Alors que les ressources et les écosystèmes planétaires s'épuisent à une cadence telle que la survie de la Terre et de l'espèce humaine est menacée, nous devons opérer une transition rapide et volontaire vers un avenir plus soutenable.

La mise en place d'un instrument juridique international contraignant pour rétablir l'équilibre entre le droit du commerce international et la capacité des États à renforcer leur autonomie et leur sécurité alimentaires nous apparaît être le levier adéquat pour réussir cette transition majeure.

Le genre masculin est utilisé ici comme générique, sans aucune discrimination, dans l'unique but de ne pas alourdir le texte.

Nourrir l'humanité durablement

Depuis la nuit des temps, toutes les sociétés ont élaboré des pratiques agricoles et alimentaires adaptées à leur territoire et à leur culture.

Les nations ont aussi toujours compris la valeur d'échanger entre elles ce qu'elles ont de meilleur à offrir, incluant leurs produits agricoles et leurs coutumes alimentaires.

Mais depuis quelques décennies, il s'est produit un déséquilibre dans le cadre juridique international entre les dispositions relatives à la liberté du commerce international et celles qui assurent le maintien de la biodiversité et la protection de l'environnement, la pérennité des ressources agricoles et la diversité culturelle.

Notre défi est de rééquilibrer le cadre juridique international afin de favoriser l'autonomie alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire de tous les pays, de diminuer la pression sur les ressources naturelles que sont les sols et l'eau, tout en préservant les avantages de la mondialisation des échanges commerciaux.

La Coalition pour nourrir l'humanité durablement poursuit les objectifs suivants :

- Donner à chaque pays les pouvoirs et les moyens d'améliorer son autonomie alimentaire et de procurer aux populations une alimentation saine, en accord avec leur culture;
- Permettre à chaque personne de chaque pays de renouer avec les traditions alimentaires propres à sa culture, d'apprendre ou de réapprendre à se nourrir sainement et de trouver dans son milieu de vie les ressources nécessaires pour cela;
- Permettre aux producteurs agricoles de toutes les nations de bien vivre de leur production;
- Réduire l'empreinte écologique de l'agriculture, de la transformation et de la distribution alimentaires, pour un environnement sain et la préservation de la biodiversité.

L'agriculture est au cœur de notre humanité

Pendant des millénaires, les populations ont développé des cultures et pratiques agraires ainsi que des savoirs locaux liés à la nourriture en fonction des ressources de leur territoire, de leurs besoins et de leurs mœurs.

Le simple fait de l'existence de communautés dans des environnements aussi diversifiés que le Grand Nord, les déserts eurasiens, la forêt amazonienne ou les îles isolées du Pacifique témoigne de la capacité des populations à développer leur autosuffisance alimentaire dans les circonstances les plus variées.

Pendant la presque totalité de son existence, alors que les moyens de communication ne permettaient que des échanges très limités entre les cultures, l'humanité a ainsi vécu et prospéré en mettant à profit les possibilités de chaque territoire habité pour s'alimenter, et ce, d'une manière durable, car les terroirs et autres ressources locales étaient maintenus et souvent même enrichis pour être légués aux générations futures.

Jusqu'au début du XX^e siècle, c'est donc dire hier sur l'échelle de l'histoire humaine, toutes les sociétés du monde étaient essentiellement agraires. En effet, une majorité de la population devait s'adonner à l'agriculture afin de parvenir à produire suffisamment de nourriture pour s'alimenter, et permettre par la suite l'éclosion de l'ensemble des activités humaines. Les sciences, les arts, le commerce ne devenaient possibles qu'une fois le besoin fondamental de se nourrir assuré.

Le secteur agricole est encore aujourd'hui le premier pourvoyeur d'emplois sur la planète : plus de 1,3 milliard de personnes y travaillent, soit près de 40 % de la population active mondiale.

L'agriculture est la principale source de revenus pour 80 % de la population pauvre dans le monde.

La protection et l'exploitation durable de l'agriculture sont de puissants instruments pour réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.



Qui plus est, dans toutes les cultures, l'alimentation est une activité éminemment sociale puisque l'on se rassemble pour manger en famille et entre amis. L'alimentation a également été associée de tout temps aux rites culturels et religieux.

Toutes ces raisons font que la nourriture n'est pas une marchandise comme une autre et le fait de se nourrir n'est pas seulement un geste alimentaire,

mais aussi, une expression de notre culture, de notre identité profonde, de notre enracinement dans un terroir, sur un territoire. C'est une dimension essentielle de notre humanité.

Un système alimentaire mondial productif, mais insoutenable

L'importance de l'agriculture pour assurer l'alimentation est telle que de nombreux gouvernements ont soutenu son développement afin de répondre aux besoins essentiels de leur population. Le soutien à la production agricole et à la transformation, ou encore les règles de salubrité et d'innocuité des produits alimentaires par exemple, visent à nourrir adéquatement la population.

Les défis du XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, les progrès de la médecine et de l'hygiène ont permis d'allonger l'espérance de vie, entraînant une croissance de la population mondiale très rapide. De 1900 à 1960, la population mondiale a doublé pour atteindre trois milliards de personnes. De 1950 à 1990, le taux d'accroissement annuel est demeuré supérieur à 9 %. La population a encore doublé en moins de 40 ans pour dépasser six milliards d'individus en 2000. Elle est de huit milliards en 2020. Bien que l'augmentation se poursuive, le scénario jugé le plus probable par l'ONU prévoit qu'elle atteindra 10 milliards de personnes en 2050 pour se stabiliser à ce niveau jusqu'à la fin du siècle¹.

Comment nourrir chaque année 9 % de bouches de plus? Ce fut le grand défi du XX^e siècle, d'autant plus difficile à relever que la population explosait dans les régions les plus démunies du globe alors qu'elle se stabilisait dans les pays technologiquement plus avancés. Ce grand défi, l'humanité l'a partiellement relevé en mettant à profit les progrès phénoménaux de la science et de la technologie dans le cadre de ce que l'on désigne, dès les années 60 comme la « révolution verte »². Cette révolution a ouvert la voie à la mondialisation des échanges agricoles et alimentaires, à la délocalisation de la transformation des aliments, rendue possible par le transport des denrées agricoles entre les continents.

L'un des piliers du nouvel ordre mondial au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale était une libéralisation toujours plus grande des échanges commerciaux internationaux. Avec l'intensification du commerce international viendrait une augmentation généralisée de la prospérité, au bénéfice de l'ensemble des peuples participant à ces échanges. C'est ainsi que fut créé en 1947 l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) qui a régi la coopération commerciale internationale jusqu'en 1994. Le secteur agricole était exclu de

¹ ONU, World Population Prospects 2019 : <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population>

² Pour une explication rapide de la révolution verte, voir : <https://resiliencealimentaire.org/la-revolution-verte-et-la-naissance-du-systeme-alimentaire-industrialise/#post-12429-endnote-ref-4>

cet accord, mais il fut toutefois intégré aux accords de libéralisation des échanges négociés par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a succédé au GATT en 1994.

Aujourd'hui, le système alimentaire mondial est relativement efficace, au sens où nous produisons suffisamment de denrées, en quantité et en diversité, pour nourrir l'humanité. Mais ce n'est pas sans nuance, lorsqu'on s'attarde aux nombreux travers de ce système.

Les défis du XXI^e siècle

L'accès à l'alimentation est un fait acquis pour une proportion sans précédent de l'humanité. Il subsiste cependant un nombre inacceptablement élevé de personnes ne bénéficiant pas d'une alimentation convenable. Par ailleurs, de nouveaux problèmes sont apparus, auxquels il nous faut maintenant nous attaquer.

Continuer à combattre la faim dans le monde

Il faut constater un étrange paradoxe. Alors que la production mondiale est largement suffisante pour nourrir toute la population, une insécurité alimentaire en apparence impossible à résorber afflige toujours une partie importante de l'humanité. En 2019, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) nous indiquait qu'après plusieurs décennies de baisses constantes, la faim dans le monde progressait de nouveau³. Plus de 820 millions de personnes souffrent toujours de la faim alors que plus du tiers de la nourriture mondiale est perdue ou gaspillée⁴.

Il faut évidemment réduire les pertes et le gaspillage, mais la principale cause de la faim est la pauvreté; il est indispensable de donner aux populations affamées les moyens économiques d'accéder à la nourriture.

Concernant la santé humaine

Simultanément, une alimentation à haute teneur en calories, en gras et en sucre menace la santé des populations sur tous les continents. Le coût annuel associé aux problèmes de santé causés par le surpoids et l'obésité est de l'ordre de 5 à 6 % du PIB mondial (de 3 000 à

³ FAO (2019). L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques, p. 2.

⁴ FAO (2012). Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde. Ampleur, causes et prévention. FAO (2019). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Aller plus loin dans la réduction des pertes et gaspillages de denrées alimentaires.

4 000 milliards de dollars américains)⁵. En 2017, un décès sur cinq par maladies cardiovasculaires, cancer ou diabète de type 2 était attribuable à une mauvaise alimentation⁶.

Concernant les systèmes économiques et sociaux

La mondialisation a aussi permis la création de quelques géants de l'alimentation et de l'agroalimentaire qui contrôlent à eux seuls l'essentiel du commerce des principales denrées agricoles, notamment des céréales et de la viande, ainsi que des engrais, des intrants agricoles, des semences, et la génétique. On assiste ainsi à la concentration des outils de production dans le monde, avec comme conséquence la plus évidente l'accaparement et la financiarisation des terres agricoles dans de nombreux pays.

En parallèle, malgré leur rôle essentiel, dans plusieurs pays, les fermiers et travailleurs agricoles sont souvent parmi les citoyens les plus pauvres dans leurs sociétés respectives. Ils peinent à se faire entendre au sein de filières mondialisées où parfois les pays eux-mêmes se trouvent marginalisés. Privés de tout réel pouvoir de négociation, ils en sont réduits à accepter ce qu'on veut bien leur offrir... ou leur laisser.

La pression des produits importés, encore très souvent subventionnés, entrave le développement et la résilience de l'agriculture locale dans plusieurs pays. Cette pression met à mal les ressources naturelles, et la possibilité de rémunérer adéquatement les producteurs. La situation des producteurs reflète celle de nombreux pays qui perdent graduellement le contrôle sur leur propre alimentation au profit d'un système alimentaire mondial qui, pour servir l'humanité entière toujours plus efficacement, finit par ne plus servir personne d'une manière adaptée aux besoins humains, qui se définissent à l'échelle des personnes et des collectivités locales et nationales. Les effets sont réels et importants :

- Exode rural de populations dans les pays moins développés, ne pouvant plus subvenir à leurs besoins;
- Dépendance grandissante aux importations pour des produits agricoles de base;

⁵ FAO (2016) *Influencing Food Environments for Healthy Diets*, Rome (Italie), p.3; OMS (2002) *Régime alimentaire, nutrition et prévention des maladies chroniques*, Rapport d'une consultation OMS/FAO d'experts, 916, coll. « Série de rapports techniques », Genève, p.51.

⁶ AFSHIN, Ashkan et coll. (2019). « Health effects of dietary risks in 195 countries, 1990-2017: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017 », *The Lancet*, 393(10184).

- Dévitalisation des milieux ruraux;
- Appauvrissement du patrimoine alimentaire et agricole (diversité des espèces cultivées ou élevées);
- Perte des principes de base d'une saine alimentation, notamment par la consommation de produits surtransformés, et difficultés croissantes à s'alimenter correctement.

Concernant l'environnement

L'agriculture occupe des superficies importantes, sans cesse croissantes, souvent au détriment d'habitats naturels. L'étalement urbain, l'intensification de la production, l'absence de réglementation dans plusieurs pays, la surfertilisation, le mauvais usage des pesticides ont des impacts importants sur la biodiversité et la résilience des écosystèmes, ainsi qu'une augmentation des risques liés aux épidémies et à la prolifération des espèces nuisibles⁷.

L'agriculture entretient une relation compliquée avec le climat. Les pertes agricoles représentent le quart des dommages causés par des phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses et inondations, cyclones et ouragans, feux et gel)⁸ qu'entraîne la croissance des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Une partie importante de ces émissions est créée par le système alimentaire mondialisé (incluant l'agriculture, le transport des produits agricoles et des aliments, la transformation et la commercialisation de la nourriture) qui serait responsable de 21 % à 37 % des émissions de GES. Les pertes et le gaspillage alimentaires représentent à eux seuls de 8 % à 10 % de cet estimé.⁹

Pourtant, le secteur alimentaire peut et doit contribuer à la réduction des GES, d'autant plus que l'agriculture offre un potentiel important de séquestration du carbone qui permettrait à plusieurs pays d'atteindre la carboneutralité.

⁷ IPES-Food, COVID-19 and the crisis in food systems: Symptoms, causes, and potential solutions, 2020, p. 2 ; Raina K Plowright et al, « Pathways to zoonotic spillover » (2017) 15:8 *Nature Reviews Microbiology* 502-510

⁸ FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture (2019), p. 83.

⁹ IPCC, Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems, 2019, p. 58; IPCC, Climate change 2014: synthesis report, Geneva, Switzerland, Intergovernmental Panel on Climate Change, 2014.

Rétablir l'équilibre

Les effets combinés et cumulatifs de la révolution industrielle, de la révolution verte, de l'augmentation sans précédent de la population mondiale, et de la mondialisation des échanges incluant les denrées agricoles, sont mesurables à plus d'un niveau.

L'enrichissement des populations a été phénoménal durant le siècle dernier, mais au détriment de l'environnement, de la biodiversité et de la santé des populations. Les effets collatéraux négatifs ne peuvent plus être ignorés, si l'on se préoccupe de l'équilibre de la planète et de la santé des générations futures.

Le commerce est le socle de la mondialisation et un gage de stabilité. Le commerce des denrées agricoles et alimentaires demeure un élément essentiel à la sécurité alimentaire mondiale. Les pays au climat nordique, ceux qui ont peu de ressources agricoles, ou encore les pays avec des populations importantes auront toujours recours au commerce des denrées agricoles et alimentaires pour subvenir à leurs besoins.

La libéralisation des échanges dans le secteur agricole instauré en vertu des accords de l'OMC de 1994 repose sur un système de droit international très efficace. Les accords de l'OMC sont contraignants pour tous les États membres, ou pour ceux qui souhaitent le devenir, et des mesures de rétorsion économique peuvent être imposées à ceux qui ne les respectent pas. Ces accords obéissent cependant à une logique exclusivement économique.

Aucun accord de portée équivalente n'existe actuellement pour assurer la protection de la diversité agricole et alimentaire ni, plus largement, garantir la sécurité alimentaire et la sécurité nutritionnelle durable des peuples¹⁰. D'une manière générale, les droits économiques et sociaux sont assurés par un ensemble d'instruments juridiques, peu ou pas contraignants, essentiellement issus des droits de la personne et du droit international de l'environnement, tels la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, les traités portant sur la diversité biologique, la lutte à la désertification et la lutte aux changements climatiques découlant de la conférence de Rio de 1992, ou le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO (2009).¹¹

¹⁰ Parent, G., « Le point de vue du droit – Protéger et promouvoir la diversité agricole et alimentaire. » dans Éric Dupont et al., *La Terre, la Vie et Nous - Parlons d'espoir et de solutions*, Gallimard Itée - Édito, 2020, 285 p. ISBN : 978-2-924959-88-6.

¹¹ Ce dernier est le seul qui soit contraignant, mais sa portée est très limitée.

Ces instruments juridiques internationaux forment un ensemble fragmenté, non contraignant, d'application non universelle et difficile à mettre en œuvre.

En résumé, le droit international en matière de sécurité alimentaire ne fait pas le poids face au droit international économique. Ce déséquilibre se répercute dans les droits nationaux qui doivent être élaborés dans le respect des engagements internationaux signés par les pays.

Rétablir l'équilibre avec un instrument juridique international contraignant

Voilà pourquoi notre coalition milite pour l'adoption d'un instrument juridique international ayant une portée et une influence équivalentes aux accords de l'OMC.

Il faut poursuivre le développement du droit international hors commerce en exigeant un premier accord international universel, général et contraignant en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle durable.

Cet accord permettra à chaque pays de développer et d'utiliser ses ressources pour construire son autonomie alimentaire et assurer à sa population une sécurité alimentaire de base. Chaque pays doit pouvoir nourrir sa population de manière saine et en accord avec les possibilités de son territoire et sa culture.



Nourrir l'humanité durablement

Aujourd'hui, l'humanité fait face à des enjeux, sans précédent dans son histoire, qui doivent être abordés collectivement et à l'échelle planétaire. La protection de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques sont inextricablement liées à l'agriculture et à l'alimentation. Ces préoccupations forment un tout indissociable dans la nature; elles doivent l'être aussi dans l'armature juridique dont se dote l'humanité.

Par le biais de ses institutions internationales, au premier chef desquelles les Nations Unies et ses grandes agences, l'humanité travaille depuis quelques années à la création de nouveaux instruments juridiques visant à assurer une meilleure protection de la biodiversité et à contrer les changements climatiques. Il faut ajouter à cet arsenal un instrument juridique propre à l'agriculture et à l'alimentation.

Il faut agir localement, mondialement, et solidairement pour favoriser l'ancrage territorial des systèmes alimentaires.

La communauté internationale doit, pour la première fois, préciser les droits et les responsabilités des États d'assurer l'autonomie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur population; reconnaître l'importance sociale, environnementale et économique de la diversité agricole et alimentaire et celle des systèmes alimentaires; dégager l'espace juridique nécessaire pour permettre aux États d'assurer leur autonomie et leur sécurité alimentaire. Cela est nécessaire pour rétablir l'équilibre essentiel à l'avènement d'un véritable développement durable qui doit exister entre les considérations économiques, sociales et environnementales.



NOURRIR
l'humanité
durablement

